

L'habitation évolutive

Autor(en): **Schaerrer, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **35 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'habitation évolutive

par Jean-Pierre Schaerrer, architecte.

Nous laissons à l'auteur de ces lignes la responsabilité de ses affirmations et le soin de défendre ses théories.

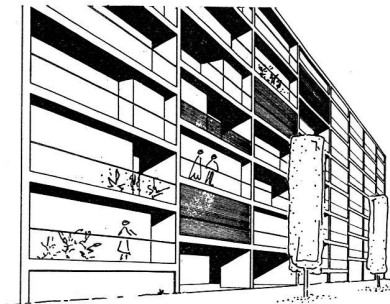
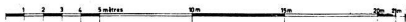
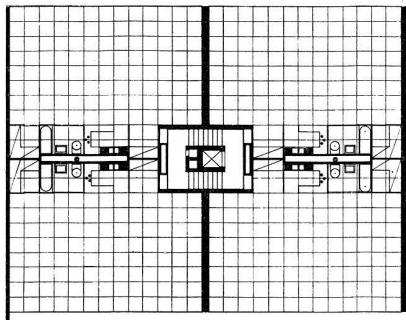
(Réd.)

19

La construction de l'habitat n'a pas suivi les progrès techniques avec le même rythme et a beaucoup de peine à s'adapter aux conditions nouvelles, par tradition, d'une part, et par manque de coordination des efforts.

Malgré cela, un jour viendra où nous ne pourrons plus stopper le progrès moderne et, par conséquent, nous serons obligés de vivre tôt ou tard dans des appartements fabriqués en très grandes séries.

Aux objections avancées par leurs adversaires, les spécialistes de la préfabrication répondent: «Vous utilisez déjà des voitures construites par milliers et sur le même modèle.» Cette réplique nous la considérons dépassée et nous répondons ceci: «La voiture s'utilise pendant une à deux heures par jour; en revanche nous vivons quinze à dix-huit heures dans nos appartements.»



Il est donc nécessaire que celui-ci soit parfaitement adapté à la personnalité de chacun et aux besoins de la famille qui doit pouvoir vivre dans les conditions les plus favorables pour survivre.

Nous vous proposons un système de construction qui permet à chacun de transformer son logement au fur et à mesure des nécessités. On peut créer au début un studio vaste et confortable, puis, lorsque la famille augmente, il est facile de former de nouvelles pièces, sans l'aide d'un ouvrier spécialisé, et à peu de frais.

Ainsi il n'est plus nécessaire de déménager dans un autre logement plus grand et souvent difficile à trouver. Et plus tard encore, lorsque les enfants auront quitté la famille, il sera encore aisé de réduire le nombre de pièces. A l'avenir, la copropriété et les coopératives d'habitation deviendront de plus en plus importantes sur le marché du logement, et nous pensons que notre méthode de construction ne pourra que favoriser ces dernières.

Très souvent une partie des architectes et des hommes de métier s'opposent eux-mêmes à ce nouveau mode de construction, arguant le coût et les difficultés techniques attachés à de telles opérations.

S'il pouvait être vrai il y a peu de temps encore, ce dernier argument ne tardera pas à tomber dans l'avenir grâce à l'amélioration de la construction que nous envisageons.

Plan de base II (ci-contre)

Surface habitable pour un appartement:

$$8 \text{ m. } 80 \times 6 \text{ m. } 70 = 59 \text{ m}^2$$

Surface habitable pour 4 appartements:

$$4 \times 59 \text{ m}^2 = 236 \text{ m}^2 = 75,5 \%$$

Surface extérieure pour ces 4 appartements:

$$18 \text{ m. } 40 \times 17 \text{ m. } 03 = 313 \text{ m}^2 \text{ } 35 = 100 \%$$

Note: 1. L'augmentation par rapport à d'autres constructions neuves à Genève serait d'environ 30%, soit 25 m² par appartement.

2. Les salles de bains et cuisines ont été augmentées dans leurs dimensions tout en réduisant le va-et-vient de la maîtresse de maison.

3. Par surfaces habitables s'entendent les chambres et balcons.

Description technique

Chambres

Selon les nécessités, les chambres peuvent varier dans leurs dimensions d'un multiple de 80 cm., étant donné que les panneaux mobiles ont cette largeur.

Sanitaires

Deux colonnes de chute seulement sont utilisées par étage. Le bain peut être séparé du W.-C.

Loggia

La loggia peut avoir 80 cm., 1 m. 60 ou 2 m. 40 de profondeur; elle est séparée des chambres par un vitrage entier qui laisse pénétrer un maximum de lumière. Elle comporte

sur toute sa bordure un bac. Celui-ci peut être soit rempli de terre pour des fleurs ou d'eau ou de sable pour les enfants, ou encore recouvert d'une dalle. Cette disposition établit un premier contact avec la nature, contact nécessaire dans un immeuble élevé. (Voir la coupe.)

« Brise-soleil »

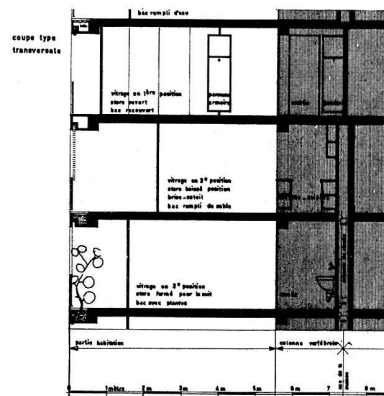
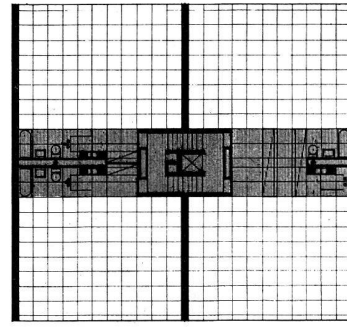
La barrière de la loggia est composée d'éléments horizontaux et mobiles permettant une juste orientation pour la vue, le soleil ou l'ombre. Au-dessus elle est prolongée par un store à lamelles jouant le même rôle.

Insonorisation

La cage d'escalier avec l'ascenseur et le dévaloir au centre est séparée du reste de l'immeuble par un espace de 2 cm. sur le pourtour. Ainsi une insonorisation maximum peut être garantie pour chaque logement. Les murs de séparation seront également isolés par un vide. Deux portes séparent l'appartement de la cage d'escalier.

Chauffage

Nous avons retenu le chauffage par rayonnement dans le sol et la dalle, le chauffage à pulsion d'air (climatisation) se révèle très économique dans le cas présent.



Description technique des panneaux démontables

Construction

Ceux-ci sont recouverts sur les deux faces de contre-plaqué qui peut être à son tour fini selon les désirs des propriétaires, soit de bois précieux, de plastique, de peinture, de tissus ou de papiers peints.

Raccords

Dans le plafond en béton armé, il sera posé des fers profilés pouvant recevoir l'arête supérieure du panneau mobile. Celle-ci est logée sur un ressort dans le panneau pour absorber les irrégularités inévitables de la maçonnerie. Les fils électriques trouvent également place dans les fers du plafond; les meubles et les œuvres d'art peuvent y être accrochés.

La partie inférieure est fixée cette fois-ci contre les contre-plaqués; elle reçoit un joint étanche en caoutchouc ou en mousse et un ressort d'acier qui s'agrippe sur le sol par de petites pointes. Il ne résulte pas d'inconvénient de monter ces panneaux sur un sol flottant, vu son élasticité. Le raccordement latéral des panneaux se termine en pointe comme un bateau; une pièce en croix avec ses couvre-joints les relie et absorbe de nouveau les inégalités; ce système permet de combiner toutes les croisées possibles sans pièces spéciales.

Pose

La pose est rapide et extrêmement simple; elle se fait comme suit: mettre en place le ressort du bas, au moyen d'un fil à plomb, et le fixer au sol, grâce à ses pointes; placer le panneau dans la gorge du plafond, le pousser vers le haut et le faire redescendre verticalement sur le ressort.

Isolation

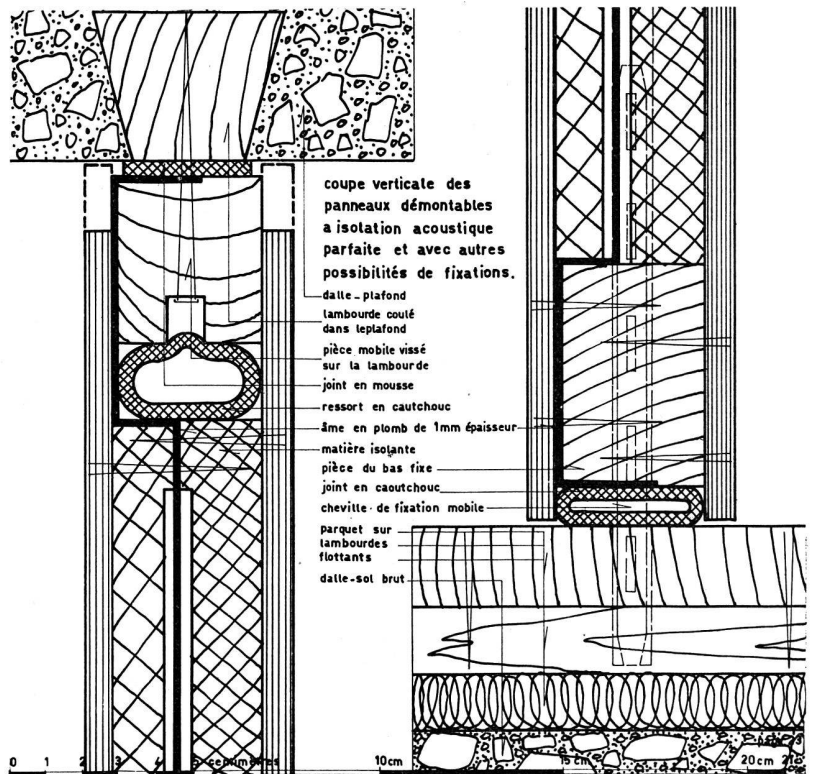
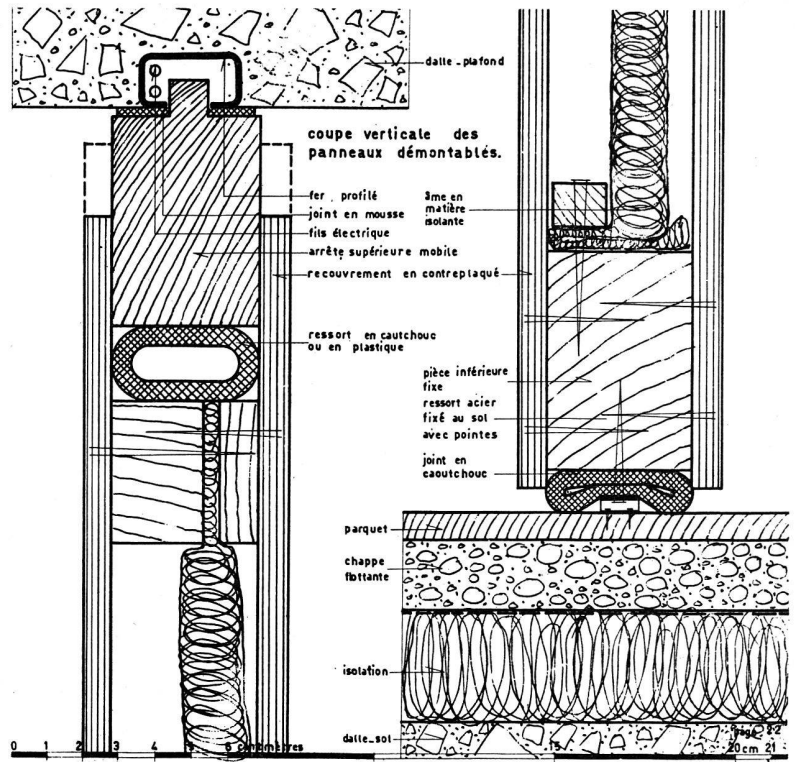
Le cœur du panneau contient une âme en fibre de verre, de pierre, de noix de coco, de liège, etc. Avec une épaisseur de panneaux de 57 mm. seulement, on peut obtenir un coefficient de passage thermique de $k=1,79 \text{ kcal./}^2, \text{ h}^\circ\text{c.}$ Absorption phonique à -

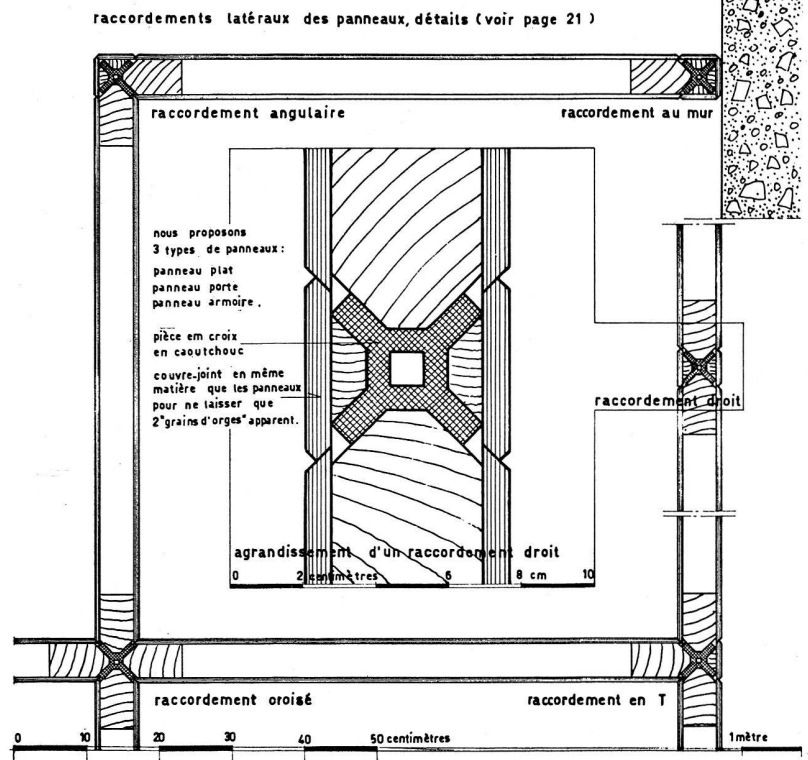
128 Hz. = 28 décibels.

512 Hz. = 41 décibels.

2048 Hz. = 47 décibels.

Moyenne environ 41 décibels.





Conclusions

Le constructeur met à la disposition du preneur un appartement fabriqué en grandes séries, et selon les surfaces demandées, le locataire s'installera suivant ses désirs avec, bien entendu, des cloisons usinées mais finies à son goût.

Les objections faites à la cuisine centrale acceptée par 80% des jeunes ménages, mais approuvée seulement par 40% des gens plus âgés, peuvent être aisément réfutées par les explications qui vont suivre.

Cuisine-laboratoire

1. Comme les baies sur la façade sont très grandes et que les chambres sont peu profondes, la lumière est aussi vive au fond que dans une cuisine normale.
2. Un système d'aspiration au-dessus de la cuisinière et du four, ainsi que dans la salle de bains, combiné avec une amenée d'air pur préalablement climatisé permet la régénération continue de l'atmosphère.
3. En plus, la cuisine est fermée par une persienne et par un vitrage coulissant, côté chambres, de manière à l'isoler, si on le désire, du reste de l'appartement. Elle peut évidemment être complètement fermée par des panneaux opaques ou transparents.

4. Grâce à la disposition centrale, la maîtresse de maison peut surveiller tout l'appartement depuis son emplacement de travail; et si elle le désire, elle pourra conserver le contact avec ses hôtes.
5. Le bruit est ainsi centralisé et peut être plus économiquement combattu par la technique de construction.
6. L'eau est immédiatement chaude grâce à la centralisation du sanitaire et à la circulation générale par une pompe.
7. Et il ne faut pas oublier que la disposition que nous avons adoptée (cuisine au centre) nous permet d'économiser 13 à 25 m², c'est-à-dire une ou deux grandes chambres.

Il serait intéressant, à notre point de vue, de connaître l'avis des locataires qui habitent déjà depuis plusieurs années dans des immeubles expérimentaux où de semblables solutions sont réalisées. Ils pourraient ainsi nous dire la façon dont ils ont utilisé les possibilités qui leur ont été offertes, ainsi que ce qui pourrait encore être amélioré.

Jean-Pierre Schaerrer.